Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 14 (1902)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Correspondance de France

de Léon Vidal.



Le saint Suaire de Turin. — Bien que cette question semble épuisée et même résolue dans un sens contraire à celui que visaient les promoteurs de cette légende, il n'est pas inutile de compléter ce qui a été dit déjà à cet égard par le résumé de la réponse que vient de faire à M. Vignon M. Donnadieu, professeur à la faculté libre des sciences de Lyon.

- M. Donnadieu avait déjà publié, dans l'*Université ca-tholique*, une réfutation très serrée des assertions de M. Vignon, cet auteur lui a répondu et M. Donnadieu a fait à cette réponse une courte réplique que nous allons essayer de résumer.
- " M. Vignon, dit-il, estime qu'il importe peu que, sur les plaques de M. Pia, les valeurs absolues des images de Turin soient, ou non, représentées avec une parfaite exactitude. "
- M. Donnadieu n'est pas de cet avis : "Si une image est rendue très apparente sur une épreuve photographique, ou si elle n'est que faiblement indiquée sur le modèle et cela peut, dans certains cas, nuire énormément à une thèse.
- " On peut ainsi très bien distinguer une image sur une copie, alors qu'on la définit très mal sur le modèle.
 - " Sur les planches de M. Vignon les images sont bien

visibles, tandis que M. Vignon prend bien soin, tant par son propre texte que par les correspondances qu'il rapporte, de faire remarquer qu'on ne les voit sur le modèle qu'avec les plus grandes difficultés. C'est à ce point que la première impression des assistants était, lui écrit-on, " non si vede niente". Il faudrait peut-être avoir la première impression de ces mêmes assistants en face des copies publiées par M. Vignon, car c'est de celles-là seulement qu'il faut se préoccuper, puisque ce sont, pour le moment, les seules qui soient à notre disposition. "

Passons sur des considérations d'un ordre secondaire. M. Donnadieu arrive à l'objection principale qui lui semble d'importance capitale. " C'est, dit-il, la prépondérance que M. Vignon a donnée à cette conclusion que les images de l'étoffe de Turin sont négatives parce que leur copie directe par l'objectif fournit une image positive. M. Vignon arrive à la qualité négative de l'étoffe par diverses considérations au milieu desquelles il ne peut nier qu'il ne fasse grandement dominer celle que je souligne ici, il répète maintenant que l'œil humain voit les images du Suaire et cela depuis la fin du XIVe siècle au moins en négatif.

"En passant je ferai remarquer que M. Vignon a eu bien soin de laisser entendre par ailleurs qu'à la fin du XIVe siècle on ne savait pas ce qu'était un négatif, il s'est même fortement appuyé là-dessus pour dire qu'au XIVe siècle un peintre n'aurait pas pu exécuter une image en négatif.

" Je lui démontrerai, quand il voudra, que l'argument qu'il semble faire le plus capital est précisément le plus faible de tous. Il est si facile, d'un négatif, d'obtenir directement un négatif, et réciproquement d'un positif directement un positif et l'œil humain est parsois si embarrassé pour dire s'il voit un positif ou un négatif.

" M. Vignon ne paraît pas avoir une bien grande expérience de ces appréciations qui ne sont, en définitive, tant

pour l'œil que pour la plaque photographique, qu'une question d'actinisme de couleurs et pas d'autre chose, et c'est pourquoi je ne cesserai de le répéter : tant qu'on n'aura pas déterminé l'actinisme des diverses parties de l'étoffe on ne pourra pas se prononcer.

"M. Vignon affirme que des vapeurs ammoniacales émanées d'un corps enveloppé dans une étoffe imbibée de mixture aloétique, ont imprimé sur cette étoffe l'image d'un corps. Je réponds qu'il n'est pas démontré que le corps a été enveloppé dans une étoffe imbibée de mixture aloétique, et qu'il n'est pas démontré que des vapeurs ammoniacales aient pu imprimer un pareil modèle. Ce sont des conceptions individuelles que chacun peut prendre pour son compte, mais rien ne le prouve.

"M. Vignon s'obstine mal à propos, ce me semble, à persister à demander qu'on lui démontre que c'est une peinture. Mais c'est déplacer la question, car pareille démonstration n'est pas nécessaire, et il suffit, tout simplement, de lui démontrer que ce n'est pas ce qu'il dit.

"L'étoffe peut être tout ce qu'on voudra, peu importe, pourvu qu'elle ne soit pas ce qu'il a imaginé, c'est l'essentiel, et tous les arguments qui lui sont opposés et qui valent bien les siens, lui démontrent qu'elle ne doit probablement pas être ce qu'il a imaginé. Il lui appartient à lui seul de prouver qu'il a bien imaginé, mais il sera bien forcé de reconnaître que, jusqu'à présent, il ne l'a pas fait. Il s'en faut de beaucoup que je sois le seul de cet avis.

"Une science hypothétique, comme l'est celle de M. Vignon, n'a donc pas le droit d'affirmer l'authenticité d'une étoffe, et si l'histoire nie cette authenticité, il faut, pour juger qui a raison, de l'histoire ou de la science, d'autres démonstrations que celles qui nous sont fournies; il faut étudier très scrupuleusement et très rigoureusement l'étoffe elle-même; il faut des preuves."

Ce résumé de la réplique de M. Donnadieu suffit pour avoir une idée des doutes qui noient les affirmations de M. Vignon. La question demeure donc au moins à l'étude, si elle n'est absolument enterrée.

Grammatici certant sed adhuc sub judice lis est!

La photographie du nu. — Tel est le titre d'un ouvrage que vient de publier M. C. Klary, volume abondam-



Phot. L. Chastellain, Lausanne.

ment illustré de spécimens dus à divers auteurs, parmi lesquels les plus réputés pour l'application qu'ils font de la photographie à la reproduction du nu.

C'est bien une application spéciale, mais est-ce un art susceptible, au point de vue purement photographique, d'être soumis à des règles particulières?

Nous ne le pensons pas. Nous voudrions qu'on ne confondît pas la photographie, en tant qu'application, avec les arts d'interprétation pure. A notre point de vue, elle excelle à produire des documents, et cette propriété elle la pos-

sède aussi bien pour la copie de la nature que pour celle des œuvres d'art dues à l'interprétation.

En examinant la collection importante de figures nues qui illustrent l'ouvrage de M. C. Klary, nous sommes amenés à remarquer que bon nombre d'entre elles ne présentent pas un caractère d'art pur au point de vue de l'idéalisation des modèles. Elles constituent toutes, à la vérité, des documents dont peut user un artiste dans ses compositions. Quelques-unes remplissent les meilleures conditions requises, mais, nous le répétons, leur véritable intérêt est d'être avant tout des documents.

Déjà nous avons eu l'occasion de discuter certaines expressions appliquées improprement à la photographie quand on veut dire qu'elle constitue un moyen de faire œuvre d'art. Nous ne contestons pas le fait en lui-même, mais ce qui nous semble irrationnel c'est de l'assimiler à un art sui generis, tout spécial, comme s'il pouvait y avoir plusieurs sortes d'art au sens esthétique du mot.

Quel que soit le moyen employé, il ne saurait y avoir des arts différents. Les règles artistiques qui peuvent régir l'étude et le rendu du nu par n'importe quel moyen, demeureront les mêmes, et si, au point de vue photographique technique, il est quelques façons de procéder plus spéciales à ce genre d'application, il ne saurait en résulter un art nouveau, tout spécial et absolument différent de celui qui a l'interprétation et la main de l'artiste comme moyen de manifestation.

Ce qu'il faut surtout voir dans la photographie c'est la qualité fondamentale d'être un puissant moyen de créer des documents exacts, c'est de suppléer à la longue étude et à l'interprétation d'un modèle par l'obtentton rapide et fidèle d'une copie pouvant tenir lieu du modèle naturel lui-même; ce rôle est déjà assez beau, assez complet, pour qu'il y ait lieu de vouloir aller plus loin encore en constituant un art

photographique de toute pièce qui serait autre que celui de créer des documents avec le concours de l'objectif.

Ceci n'est pas une critique de l'ouvrage de M. Klary ni des œuvres charmantes dont il reproduit des spécimens, mais simplement une mise au point de l'œuvre photographique en général, quelles que soient les applications qu'elle représente.

† A. Hélain.

Au mois de juin est décédé à Paris M. Auguste-Marie Hélain, agent comptable principal de la Marine en retraite et collaborateur distingué de la Revue suisse de photographie. Auguste Hélain, né en 1850, s'adonnait, après avoir pris sa retraite, à des études photographiques approfondies. Sa carrière photographique n'a malheureusement pas été longue, mais pourtant il nous a laissé d'intéressants travaux, comme celui sur le virage à la sulfo-urée; l'étude sur le halo, ses causes et remèdes, etc., etc. Ses travaux artistiques d'amateur photographe étaient également fort goûtés. Preuve en est ses œuvres exposées cette année au salon du Photo-Club de Paris.

La Revue suisse de photographie perd en M. Hélain un de ses collaborateurs les plus appréciés.

